

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024_2_13

Objet : Dénomination du groupe scolaire
de la Pomme de Pin et du Boulodrome
Sainte-Rosalie

VOTE
UNANIMITE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents : M. MARCILIAC Jérôme, M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, Mme SEILER Myriam, Mme BARATA Silvia, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. BARBAROUX Charly, Mme VALLET Christine, M. MARTIN Patrice, Mme THORN Marguerite, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir : M. AGARD Christophe, Mme WECKERLIN Carine, Mme MESTRE Marie-Aude, M. MORGANTE Michel, Mme DELOUS Céline, M. CRUZ Gérard

Etaient Absents excusés : M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

**Dénomination du groupe scolaire de la Pomme de Pin
Sainte-Rosalie**

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à un lieu ou à un édifice public. Cette dénomination est laissée au libre choix du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de saluer l'engagement d'Olivier GUIROU et de Christian NEVIERE, décédés bien trop tôt. Ils furent des élus municipaux très investis dans leurs missions et ont œuvré dans l'intérêt des farencs et du service public. Leur implication mérite que nous leur rendions hommage.

De nombreux équipements publics ont vu le jour ou ont été réhabilités sous leur impulsion. Ainsi, ils ont grandement participé au développement de la commune, un développement qu'ils ont souhaité harmonieux et dans le respect du vivre ensemble. Conscients de l'impact de leurs actions sur les générations futures, ils avaient à cœur de leur laisser un héritage durable. Grâce à leur investissement, la Fare les Oliviers bénéficie aujourd'hui d'un cadre de vie agréable.

Connaissant leur attachement au monde associatif et à l'éducation, il vous est proposé de baptiser deux équipements en leur mémoire : « Ecole Olivier GUIROU » pour le groupe scolaire de la Pomme de Pin et « Boulodrome Christian NEVIERE » pour le boulodrome Sainte-Rosalie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

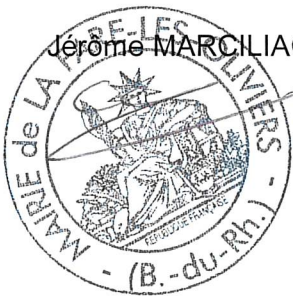
APPROUVE :

- la nomination du groupe scolaire de la Pomme de Pin « **Ecole Olivier GUIROU** »,
- la nomination du boulodrome « **Boulodrome Christian NEVIERE** ».

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA